

56^e session de la Commission sur la condition des femmes

ONU – New York (27 février au 9 mars 2012)

Troisième rapport d'activités de Marcelle Perron,

Vice-présidente représentant les femmes de la FTQ

Mardi, le 28 février 2012 :

Après le briefing matinal, nous avons reçu les représentantes et représentants du gouvernement canadien qui ont expliqué le programme «Wath's the boys», programme présenté officiellement au cours de l'après-midi.

Tout s'est déroulé en anglais; la ministre Ambrose n'a pas dit un traître mot en français, ce qui nous a toutes offensées. Interrogée sur la chose, elle a prétexté que les panélistes ne parlaient pas français. Elle ne s'est même pas excusée.

À la fin de l'après-midi, nous nous sommes rendues à la mission permanente du Canada, où nous avons été invitées. Nous en avons profité pour intercepter la ministre sur le registre des armes à feu et sa destruction : rien à faire. Je lui ai dit que nous avons beaucoup d'autres préoccupations en rapport avec le thème de la Commission de cette année, comme l'accès à l'assurance-emploi, les prestations de retraite, etc. D'ailleurs, ces sujets ont été discutés avec la responsable de Condition féminine Canada auparavant.

Mercredi, le 29 février 2012:

J'ai déjeuné avec M^{me} Françoise Boivin, responsable officielle de l'opposition (NPD) et du dossier de la condition féminine pour discuter de divers dossiers d'importance à la FTQ : services de garde, assurance-emploi, retraite, etc.

Par la suite, j'ai participé à divers ateliers, notamment sur le travail de l'Unicef au Burkina Faso, parrainé par la Norvège.

En après-midi, il y a eu une conférence préparatoire pour la session de la CCFNU de 2013, laquelle portera sur la violence. Nous avons pu échanger sur les sévices infligés aux femmes, les statistiques alarmantes, les responsabilités des États dans la promotion de la non-violence et les mesures à mettre en place pour éradiquer la violence faite aux femmes : éducation, formation, prévention, nécessaire développement d'indicateurs des avancées, promotion des bonnes pratiques en entreprises, enveloppes spécialement dédiées, etc. Une représentante du gouvernement du Québec, M^{me} Sylvie Barcelo, a fait état de ce que fait le Québec en la matière. Le Québec criminalise la violence conjugale. Les milieux policiers

comme les services sociaux s'assurent d'une bonne coordination. Les femmes travaillant à statut précaire sont plus vulnérables, tout comme les femmes autochtones, les immigrantes, les femmes handicapées.

Nous avons par la suite eu une rencontre avec les personnes représentant l'OIT. On y a discuté de l'aspect du travail décent avec ses quatre piliers: la syndicalisation, le droit à l'emploi, la protection sociale et le dialogue social. De même, il fut question des diverses conventions internationales touchant l'égalité pour les femmes, notamment les conventions 100 et 168.

La crise a creusé les écarts entre les femmes et les hommes. La convention 111 contre la discrimination directe et indirecte a été ratifiée par 169 pays, mais plusieurs s'y refusent, comme le Canada.

Il est donc recommandé de constituer un dossier pour défendre nos revendications et obliger le Canada à signer cette recommandation.

Jeudi, 1 ^{er} mars 2012 :

Après la session quotidienne de «briefing-debriefing», je participe à une conférence de la Suède. Un panel de cinq conférencières de différents pays partagent leurs bons coups et leurs inquiétudes. Il ressort que la crise financière a fait beaucoup de mal aux groupes de femmes de la Suède, de l'Allemagne, de l'Angleterre, bref des pays industrialisés en général. Les politiques néolibérales des gouvernements ont engendré des coupures dans les services publics et ce sont les femmes qui sont les plus touchées. Partout, la situation des femmes piétine quand ce n'est pas un recul, et ce, malgré les grandes Conventions internationales.

J'ai aussi participé à une conférence sur le rôle des femmes de milieux ruraux dans le développement global. Dans les pays du sud, le patriarcat nuit aux services sociaux, au développement des femmes et limite l'accès aux services publics comme l'eau, l'électricité, les services de santé et l'éducation. L'importance de l'éducation pour les milieux ruraux éloignés, souvent plus traditionnels, a été discutée. Des cas touchant le Mexique et le Cameroun ont d'ailleurs été présentés.

En soirée, la délégation canadienne s'est retrouvée autour d'un repas pour échanger ensemble nos impressions des derniers jours et sur le travail que nous avons collectivement à faire pour faire progresser les femmes en matière d'égalité.

Marcelle Perron